

<p style="text-align: center;">L'équipe ressource de la demande à la restitution...</p>
--

1- La demande d'aide du groupe départemental :

- **L'équipe pédagogique** qui rencontre des difficultés sollicite l'aide de l'équipe de circonscription.
- **L'IEN et/ou l'équipe de circonscription** interroge l'équipe pédagogique sur l'opportunité/intérêt de l'appui du groupe départemental.
- **L'IEN de circonscription demande l'appui du groupe départemental** à l'IEN référent coordonnateur du groupe départemental.

2- L'organisation de l'accompagnement :

L'IEN Coordonnateur en accord avec l'IEN Adjoint :

- ❖ **s'assurera de la contractualisation en référence au document 2** (contractualisation Groupe départemental / Equipe de circonscription)
- ❖ **organisera les modalités de rencontre** entre l'équipe ressource et l'équipe pédagogique (la rencontre Equipe Ressource et Equipe pédagogique doit pouvoir se faire sous 3 semaines).
- ❖ constitution de l'équipe ressource
 - Respect de principe d'externalisation (les membres de l'équipe ressource ne doivent pas connaître tout ou partie de l'équipe pédagogique demandeuse)
 - définition du calendrier :
 - date de la rencontre Equipe Ressource – Equipe Pédagogique (ordres de mission (IA))
 - s'assurer des conditions matérielles de la rencontre.
 - demande d'informations sur la situation de l'élève et de l'école (l'IEN Coordonnateur du groupe départemental contacte le directeur de l'école concernée) : compte-rendu équipes éducatives, PPRE... et tout document susceptible d'éclairer la situation de l'élève...
 - communication des éléments communiqués aux différents membres de l'équipe ressource.

3- Modalités d'organisation de l'analyse de la situation :

A. Recueil d'informations :

Groupe départemental « Elèves au comportement difficile »

Le recueil d'informations s'appuie sur :

- a. **Les documents transmis** à l'équipe ressource : analyse partagée & structuration de l'entretien (modalités pratiques à prévoir entre les membres de l'équipe ressource)
- b. **Un entretien** conduit entre l'équipe ressource et le conseil des maîtres (élargi : RASED) **hors temps scolaire**. (la date est coordonnée par l'IEN responsable du groupe départemental.)

(voir fiche outil équipe ressource : Entretien prise d'informations)

- c. Définir la date de restitution.

B. Analyse des informations

- a. **Cadre** : Le moment d'analyse (temps scolaire) est à définir entre les membres du groupe (coordonné par l'IEN responsable du groupe départemental)
- b. **Objectifs** :
 - i. Dégager les pistes de travail, les éléments à éclairer si besoin,... structurer le temps de restitution.
 - ii. Produire un écrit dégagant l'analyse de la situation d'une part et d'autre part les propositions de l'équipe ressource en vue de la restitution à l'équipe pédagogique.

C. Restitution à l'équipe pédagogique :

- a. **Cadre** : conseil des maîtres **avec un membre de l'équipe de circonscription**. (la présence d'un représentant de l'équipe de circonscription est nécessaire pour garantir et partager le suivi des actions et pour conduire l'évaluation de l'action du groupe ressource)
- b. **Objectifs** : Communication et échange autour de l'analyse de la situation et des pistes proposées et élaboration commune d'un projet autour de l'élève concerné. (Le projet dégagé est rédigé par l'équipe pédagogique.)

(voir fiche outil équipe ressource : Restitution)